

NOTE D'INFORMATION SUR LES FRAIS DE REPAS

PREORIENTATION

UEROS

A lire attentivement : sont indiqués les frais éventuels que vous devrez payer

Les tickets de repas sont distribués par les secrétariats (PREORIENTATION ou UEROS).
Selon votre situation personnelle, vous aurez à participer ou non aux frais de repas et de participation forfaitaire.

Situation n°1 : **Vous êtes accidenté(e) du travail ou reconnu(e) en maladie professionnelle non consolidé(e)***

☛ Si votre Caisse d'Assurance Maladie accorde une prise en charge à ce titre, **vous n'aurez rien à régler.**

Situation n°2 : **Vous bénéficiez d'une prise en charge à 100 % au titre d'une ALD ou d'une invalidité***

☛ **Vous devez acheter et payer vos tickets** de repas auprès des secrétariats (paiement en liquide, carte bancaire ou chèque).

Situation n°3 : **Dans tout autre cas***

☛ **Vous devez payer le ticket modérateur forfaitaire de 94 €** (en contrepartie, 25 tickets de repas vous seront remis - Paiement lors de l'achat).

Dès que les 25 tickets de repas remis en contrepartie du ticket modérateur forfaitaire seront utilisés, vous devrez en acheter d'autres auprès des secrétariats.

En cas de difficultés, vous pourrez prendre contact auprès des secrétariats qui vous proposeront un entretien.

Prix du ticket repas au 01/01/2022 = 3.76 €

✂-----

ATTESTATION

A compléter et à signer

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance de la présente note d'information relative aux sommes restant à ma charge.

Je m'engage à payer ces sommes selon les conditions indiquées ci-dessus.

A Nancy, le **Signature :**

* *Cocher la case utile*